

# QUESTIONNAIRE DES ADHÉRENTS DE LA CAPEB 71 AUX CANDIDATS

**1. Etes-vous pour ou contre l'instauration d'un taux de TVA à 5,5 % sur l'ensemble des travaux de rénovation ?**

Plutôt favorable	Partagé	Plutôt défavorable	Ne se prononce pas
------------------	---------	--------------------	--------------------

*Commentaire éventuel :*

Favorable

Toutes les baisses de charges et de la fiscalité sont les bienvenues pour faire fonctionner l'économie. Une telle mesure renforcera aussi les économies d'énergie. C'est la société dans son entier qui y gagne.

**2. Etes-vous pour ou contre un réajustement automatique des aides à la rénovation énergétique dès lors que les prix augmentent de façon inhabituelle ?**

*Commentaire éventuel :*

Favorable

La pénurie de main d'œuvre s'ajoute à celle des matériaux. Cette situation conduit à une hausse insupportable des prix. Les marges sont trop faibles dans le BTP pour qu'il puisse absorber ces augmentations. Le réajustement automatique est indispensable.

**3. Etes-vous pour ou contre une réforme du dispositif « RGE » pour le rendre plus accessible et moins coûteux pour les artisans pour bâtiment ?**

*Commentaire éventuel :*

Favorable

Simplification et lisibilité sont indispensables pour que le dispositif « RGE » soit crédible. Il y a eu trop d'abus d'« éco-délinquants » qui récupèrent les aides et laissent les clients dans des situations délicates, en déperdition thermique.

**4. Etes-vous pour ou contre l'encadrement du régime de la micro-entreprise et sa limitation à 2 ans ?**

*Commentaire éventuel :*

Favorable

En ce qui concerne le métier du bâtiment, ce régime de la micro-entreprise est un bon moyen de se lancer. Effectivement, la limiter à 2 ans est une bonne option.

**5. Êtes-vous pour ou contre une réforme des règles de la représentativité patronale et du dialogue social pour garantir la prise en compte de la voix des plus petites entreprises, sur la base du principe : 1 entreprise = 1 voix, quelle que soit sa taille ?**

*Commentaire éventuel :*

Favorable

Les TPE sont les plus importantes en nombre dans le BTP. Ce sont elles qui créent le plus d'emplois sur le territoire. Il est important qu'elles soient représentées.

Plutôt favorable

Partagé

Plutôt défavorable

Ne se prononce pas

**6. Êtes-vous pour ou contre l'instauration systématique d'un temps de découverte obligatoire des métiers en classe de 3<sup>ème</sup> ?**

Favorable

L'intelligence de la main n'est pas suffisamment valorisée dans l'Education nationale. Un stage de découverte permettrait à la fois de connaître et peut être même s'épanouir dans un métier totalement inconnu. Il y a beaucoup d'emplois disponibles dans le secteur et l'opportunité aussi de devenir son propre patron.

**7. Êtes-vous pour ou contre une formation obligatoire pour créer son entreprise dans le bâtiment ?**

Partagé

Je ne suis pas un grand défenseur des systèmes obligatoires. Je suis plutôt favorable à l'incitation plutôt qu'à la répression. Les formations à la création d'entreprise doivent être présentes pour aider ceux qui en ont besoin.

**8. Êtes-vous pour ou contre que le plafond des allègements généraux de charges sociales soit porté à 3 SMIC ?**

Favorable

L'inflation est tellement forte que les allègements des charges sont indispensables. Je préfère un salarié plus heureux parce qu'il gagne plus en supprimant les charges, qu'un Etat davantage gonflé par les mesures d'imposition.

*Commentaire éventuel :*

*Commentaire éventuel :*

**9. Êtes-vous pour ou contre l'idée de soumettre à un comité d'experts composé notamment de représentants des TPE / PME toute proposition législative ou réglementaire s'imposant à l'entreprise, qui en évaluerait l'impact et pourrait faire des propositions d'amélioration ?**

Commentaire éventuel :

Partagé

Je préfère un député de terrain qui connaît le rôle d'une entreprise comme votre serviteur que la mise en place d'un comité d'experts. Un tel système ressemble beaucoup trop au millefeuille administratif que je dénonce et que je combats.

**10. Etes-vous pour ou contre la limitation des contraintes administratives inapplicables pour les entreprises artisanales notamment en matière de traçabilité des déchets du BTP ?**

Commentaire éventuel :

Favorable

Si les contraintes sont inapplicables, elles ne seront pas appliquées. Elles ne serviront qu'à remplir les caisses de l'Etat par des amendes. Soyons responsables sans rentrer dans la démagogie excessive. Là encore, je suis Pour l'incitation que la répression.

Vos réponses seront publiées sur notre site [www.capeb71.fr](http://www.capeb71.fr). Vous pourrez y joindre un article d'une dizaine de lignes avec vos propositions.

**CANDIDAT : \_\_Eric Michoux\_\_\_\_\_**

**Date : 10 juin 2022\_\_\_\_\_**

**Signature :**



A retourner à [capeb71@capeb71.fr](mailto:capeb71@capeb71.fr) avant le 7 juin 2022.

